

PROCES VERBAL N° 2026/001

du CONSEIL MUNICIPAL du 26 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le vingt-six janvier à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de LONGUESSE dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Norbert LALLOYER.

Date de la convocation : 20 janvier 2026.

ETAIENT PRESENTS MM. et MMES. Norbert LALLOYER, Marc-Olivier LAMBERT, Martine ABRAHAM, Joël LALLOYER, Sylvie MORGUE, Gérard HARENT, Jean-Louis APARISI, Christian ROUSSEL, Marie-Hélène BARBIER, Anthony DEVIENNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) :

Philippe DESOR a donné procuration à Marie-Hélène BARBIER

Jean-Claude SALZMANN a donné procuration à Joël LALLOYER

Mme Sylvie MORGUE a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers	:	en exercice	:	12
	:	présents	:	10
	:	votants	:	12

ORDRE du JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion,
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Décision du poste vacant de 4 Adjoint au Maire

ADDITIF à l'ORDRE du JOUR :

- Néant

APROBATION du PROCES-VERBAL de la SEANCE du 09 décembre 2025.

- Après l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire ayant fait l'appel des Conseillers et constatant que le quorum est atteint, donne lecture du Procès-verbal du Conseil Municipal précédent, celui-ci est adopté, avec une remarque :

M. Gérard HARENT indique qu'il est souhaitable d'ajouter au procès-verbal la démission de Mme Catherine DAVID, 4^e Adjointe et de M. Raymond LEFEVRE, Conseiller.

OBJET : POSTE 4^e ADJOINT AU MAIRE

Vu le courrier de Mme Catherine DAVID, faisant part de sa démission de sa fonction de 4^e Adjointe au Maire, adressé à la Préfecture du Val d'Oise le 14 novembre 2025,

Vu la réponse de la Préfecture du Val D'oise le 26 novembre 2025, acceptant la démission de Mme Catherine DAVID.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en AVOIR DELIBERE,

DÉCIDE de supprimer le poste vacant de 4^e Adjointe au Maire

QUESTIONS DIVERSES :

. Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'une proposition qui lui a été faite par une Administrée, d'installer une Association de poterie au sein du Village. Les Membres leur proposeront la mise à disposition de la salle de « sculpture » Grande Rue.

. Salle Polyvalente : la commission se réunira pour rectifier le règlement de la salle concernant les nappes transparentes et le percolateur de café. Dit que l'interdiction d'utilisation de bougies est bien dans le règlement et que l'alarme sera bientôt mise en service.

. Des travaux sont à prévoir ; finition de la sente écolières et aménagement de clôtures au terrain de sport.

Animations :

. Repas de Noël des Anciens le 17 janvier 2026

. Vœux du Maire le 31 janvier 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h20.

Le Maire,

Norbert LALLOYER

Le Secrétaire de séance

Sylvie MORGUE